

# VILLAGE DE POINTE-VERTE

## PROCÈS VERBAL PRÉLIMINAIRE

### RÉUNION ORDINAIRE

**Date :** le 27 juin 2016  
**Heure :** 19 h  
**Endroit :** Salle du conseil

---

#### 1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Normand Doiron, appelle la réunion à l'ordre à 19h.

#### 2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Normand Doiron - Maire
- Roger Guitard - Maire Adjoint
- Michel Haché – Conseiller
- Brigitte Collins - Conseillère
- Josh Ouellette - Conseiller
- Vincent Poirier - secrétaire

M. le maire, Normand Doiron, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

##### a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

**Résolution : 59-16**      **Proposée par : Michel Haché**  
**Appuyée de : Josh Ouellette**

Que le point 15. B. Pour information - Sommaire des incidents soit ajouté et que l'ordre du jour soit adopté ainsi modifié.

**Pour : 4**  
**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

#### 4. Déclarations de conflits d'intérêts

Le conseiller Michel Haché déclare un conflit d'intérêt au point 16. B. en raison de ses fonctions de chef pompier.

5. Présentation de citoyens

a) Aucun

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédents

Le maire, Normand Doiron, cède la présidence de la réunion au maire-suppléant, Roger Guitard pour les points 6. A) et 6. B).

a) **Résolution - Réunion extraordinaire du 21 avril 2016**

**Résolution : 60-16**      **Proposée par : Michel Haché**  
**Appuyée de : Normand Doiron**

Que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

**Pour : 4**  
**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

b) **Résolution - Réunion annuelle du 25 avril 2016**

**Résolution : 61-16**      **Proposée par : Normand Doiron**  
**Appuyée de : Michel Haché**

Que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

**Pour : 4**  
**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

Le maire Normand Doiron, reprend présidence de la réunion.

c) **Résolution - Réunion ordinaire du 30 mai 2016**

**Résolution : 62-16**      **Proposée par : Brigitte Collins**  
**Appuyée de : Roger Guitard**

Que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

**Pour : 4**  
**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

d) **Résolution - Réunion extraordinaire du 11 juin 2016**

**Résolution : 63-16**      **Proposée par : Michel Haché**  
**Appuyée de : Josh Ouellette**

Que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

Pour : 4  
Contre : 0

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**7. Affaires découlant des procès-verbaux**

- Un financement intérimaire d'un montant de 209 000\$ a été obtenu
- L'arrêté sur les véhicules récréatifs et autres dispositions administratives a été envoyé au ministre de l'environnement et des gouvernements locaux.
- M. Roger Guitard a été ajouté comme signature en remplacement de m. John Kowtaluk.

**8. Rapport du maire et approbation de dépense**

**a) Résolution - Approbation**

Résolution : 64-16      Proposée par : Roger Guitard  
Appuyée de : Brigitte Collins

Que le rapport du maire ainsi que ses dépenses soient acceptés tels que présentés pour les mois de mai et juin.

Pour : 4  
Contre : 0

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**9. Rapports financiers**

- a) aucun – prochains rapports à la réunion d'aout.

**10. Hygiène / Environnement**

- a) aucun

**11. Parc Atlas et Tourisme**

- a) aucun

**12. Travaux Public et Transport**

- a) aucun

**13. Personnel**

**a) Résolution – Programme d’assurances collectives**

**Résolution : 65-16      Proposée par : Josh Ouellette**  
**Appuyée de : Michel Haché**

ATTENDU que BFL CANADA services conseils inc. agit à titre de consultant pour chacun des membres de l’Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB);

ATTENDU que la municipalité de Pointe-Verte accepte la recommandation de l’AFMNB de procéder dans le cadre du regroupement d’achat en assurance collective de l’AFMNB, à un appel d’offres pour son régime d’assurance collective et ce, pour un contrat de cinq (5) ans;

ATTENDU que dans le cadre de ce regroupement, il est nécessaire que toutes les municipalités désirant y adhérer délèguent à l’AFMNB les pouvoirs nécessaires pour demander des soumissions par voie d’appel d’offres;

ATTENDU que la municipalité de Pointe-Verte s’engage à adhérer au regroupement de l’AFMNB si les résultats de l’appel d’offres se traduisent par une réduction de ses coûts d’assurance d’au moins 5% pour des couvertures équivalentes;

ATTENDU que la municipalité de Pointe-Verte pourra décliner l’offre de l’AFMNB et se retirer du projet de regroupement, advenant que les résultats de l’appel d’offres ne se traduisent pas par une réduction de ses coûts d’assurance et qu’ainsi, aucuns honoraires ne seront demandés tant par BFL CANADA services conseils inc. ainsi que par l’AFMNB;

ATTENDU que les membres de l’AFMNB désirent adhérer à cette proposition ;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Pointe-Verte procède, par le biais du regroupement d’achat en assurance collective de l’AFMNB, à un appel d’offres pour son régime d’assurance collective;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Pointe-Verte délègue à l’AFMNB les pouvoirs de procéder à un appel d’offres afin de demander des soumissions pour son régime d’assurance et ce, dans le cadre du regroupement d’achat en assurance collective de l’AFMNB et ce, par l’intermédiaire de BFL CANADA services conseils inc. agissant à titre de consultant expert en assurance collective

**Pour : 4**  
**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**b) Résolution – Nomination aux comités du conseil**

**Résolution : 66-16      Proposée par : Roger Guitard**

**Appuyée de : Michel Haché**

Il est attendu que le maire est membre d'office de tous les comités du conseil et qu'il assume la présidence des réunions de comité lorsqu'il est présent.

Il est par la présente résolu que les personnes suivantes soient nommées représentantes du conseil municipal au sein des comités du conseil suivants :

**Comité permanent des ressources humaines**

Président : Normand Doiron

Membres : Roger Guitard, Directeur Général

**Comité permanent des mesures d'urgence :**

Président : Josh Ouellette

Membres : Brigitte Collins, Directeur Général, Chef pompier

**Comité permanent des finances**

Présidente : Brigitte Collins

Membres : Michel Haché, Directeur Général

**Comité permanent des travaux publics**

Président : Michel Haché

Membres : Josh Ouellette, Directeur Général, Sébastien Cormier

**Comité permanent de coordination de la vie communautaire**

Présidente : Brigitte Collins

Membres : Michel Haché, Directeur général

**Comité permanent du tourisme**

Président : Josh Ouellette

Membres : Roger Guitard, Directeur général

**Comité temporaire d'étude du service d'incendie**

Président : Normand Doiron

Membres : Roger Guitard, chef pompier, directeur général

Il est par la présente résolu qu'un comité temporaire du conseil soit créé afin de coordonner les activités en lien avec le 50<sup>ième</sup> anniversaire du Village de Pointe-Verte. Ce comité demeura en existence jusqu'au 31 décembre 2016. Il est également résolu que les personnes suivantes en soient les représentants du conseil :

**Comité temporaire du 50<sup>ième</sup> anniversaire**

Présidente : Brigitte Collins

Membres : Tous les membres du conseil, directeur général

Il est par la présente résolu qu'un comité temporaire du conseil soit créé afin de coordonner la réfection du cénotaphe. Ce comité demeura en existence jusqu'à

la réalisation du projet Il est également résolu que les personnes suivantes en soient les représentants du conseil :

**Comité temporaire du cénotaphe**

Président : Josh Ouellette

Membres : Michel Haché, directeur général

**Représentations**

VTT Chaleur : attente de leur présentation

Sentiers Verts Chaleur Green Trails : attente de leur présentation

Forum des maires et conférence des élus : Maire

Comité mixte de la BNPP : Maire

Commission des services Régionaux Chaleur : Maire

Autorité portuaire de Pointe-Verte : Directeur Général

Brigade de pompiers volontaires : Roger Guitard

Fourrière Beniro : Directeur Général

Comité de vérification de la CSR : Directeur Général

Comité de support et de soutien de la Police BNPP : Directeur Général

Comité Parentale d'appui à l'École Séjour Jeunesse : Brigitte Collins

Mouvement Acadien des Communautés en Santé : Michel Haché

Service à la Famille Népisiguit : attente de leur présentation

Mesure d'urgence de la fonderie de Belledune : - délégué au comité des mesures d'urgence

Comité du guide touristique : Directeur Général

Développement économique : Maire

Comité consultatif régional en matière d'urbanisme : Rachelle a démissionné et on doit trouver un membre de la communauté.

Comité de planification des loisirs : Directeur Général

Association sportive de Pointe-Verte : Michel Haché

Comité communautaire d'Énergie NB : Michel Haché

**Pour : 4**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

**14. Développement économique**

a) aucun

**15. Services Policiers**

a) Pour information - Lettre du président sortant

b) Pour information - Sommaire d'incident

**16. Service d'incendie / Mesures d'urgence**

**a) Résolution – Remplissage de piscine par la brigade de pompiers volontaires**

Le conseiller Haché se retire en raison du conflit d'intérêt déclaré.

<p><b>Résolution : 67-16</b>      <b>Proposée par : Josh Ouellette</b> <b>Appuyée de : Roger Guitard</b></p> <p>Attendu que certains membres de la brigade de pompiers volontaires de Pointe-Verte désirent utiliser le matériel de combat des incendies afin de remplir des piscines privées.</p> <p>Attendu que l'arrêté sur le service d'incendie prévoit que tout usage du matériel de combat des incendies ne doit être utilisé que pour la mission du service d'incendie sauf si autorisé par le conseil municipal.</p> <p>Attendu que la responsabilité civile de la municipalité sera mise en cause si le remplissage de piscine est permis et que certains risques existent au niveau de blessures corporelles, dommage aux terrains ou aux installations privées des individus.</p> <p>Attendu que si la brigade de pompier offre ce service, elle devra l'offrir à tout le monde selon les mêmes conditions et la même qualité.</p> <p>Attendu que l'eau contenue dans les citernes des pompiers n'est pas nécessairement propre ou adéquate pour être utilisé dans une piscine.</p> <p>Attendu que la municipalité ne désire pas faire compétition aux entreprises privées offrant déjà ce service.</p> <p>Il est par la présente résolu de ne pas donner la permission à la brigade de pompiers volontaires d'utiliser le matériel de combat des incendies afin de remplir des piscines.</p> <p><b>Pour : 3</b> <b>Contre : 0</b></p>	<p><b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b></p>
--	----------------------------------

Le conseiller Haché revient dans la salle du conseil

**b) Résolution – Demande de support de la part du Groupe Chaleur Search and Rescue**

<p><b>Résolution : 68-16</b>      <b>Proposée par : Roger Guitard</b> <b>Appuyée de : Michel Haché</b></p> <p>Qu'une contribution de 375\$ soit effectuée et qu'une soit envoyée au groupe afin d'organiser une présentation au conseil ainsi que pour les inviter à contacter la CSR afin de régionaliser ce coût.</p>	
---	--

Pour : 4  
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

**17. Communautaires / Loisirs**

a) aucun

**18. Urbanisme**

a) Pour information - Rapport des permis de construction

b) Résolution - Création de rue publique

**Résolution : 69-16      Proposée par : Roger Guitard  
Appuyée de : Brigitte Collins**

Considérant que la propriété portant le numéro d'identification 20292835 appartient à Monsieur Walter J. Savoie;

Considérant que Monsieur Savoie désire transférer une portion de terrain de 2.637 mètres par 54.686 mètres soit d'une superficie de 132 mètres carrés à la municipalité de Pointe-Verte à titre de rue publique. Cette portion de terrain étant démontrée sur le plan provisoire intitulé Beau Village (2016);

Considérant que la municipalité de Pointe-Verte utilise cette portion de terrain à titre de rue publique depuis plusieurs années;

Il est résolu que le conseil municipal en vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus à l'article 56 de la Loi sur l'urbanisme;

Donne son assentiment à la création de la rue publique; et

Autorise le secrétaire municipal à certifier son assentiment en signant et en apposant le sceau de la municipalité sur le plan de lotissement intitulé 'Beau Village (2016)'.

Pour : 4  
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) Pour information - Démission

**19. Affaires régionales**

a) aucun

**20. Fourrière Béniro**



a) aucun

**21. Affaires diverses**

a) aucun

**22. Correspondances**

a) Voir dossiers correspondances

**23. Arrêtés municipaux**

a) aucun

**24. Affaires nouvelles**

**25. Prochaine réunion**

À discuter

**26. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.